# COVID-19

## Mesures d'urgence / sécurité civile

CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal

| **Déplacement couvre-feu** | **7 janvier 2021** |
|---|---|
| **Destinataires :** | Tout le personnel, les gestionnaires et les médecins |
| **Expéditeur :** | Bruno Montigny, Directeur adjoint – Services spécialisés en ressources humaines |
| **Actions à réaliser :** | Prendre connaissance de l'information, vous assurer d'en informer toutes les personnes concernées |

Le 6 janvier 2021, le Gouvernement du Québec a décrété la mise en place d'un couvre-feu à compter du samedi 9 janvier 2021, entre 20 h et 5 h du matin. Cette mesure vise à contrer la hausse du nombre de cas positifs au Québec. Le réseau de la santé, faisant partie des services jugés essentiels, un bon nombre des membres de notre personnel, des gestionnaires et médecins demeurent susceptibles de devoir circuler sur les voies publiques à l'intérieur de la période couverte par le couvre-feu, soit pour se rendre au travail soit pour retourner à leur domicile suite à leur quart de travail.

Afin de pouvoir justifier les déplacements à l'intérieur de cette période, la mesure suivante est mise en place :

- Une lettre type sera sous peu acheminée à tous les gestionnaires du CIUSSS. Cette lettre confirme que le détenteur est à l'emploi du CIUSSS NIM et que par conséquent, celui-ci demeure susceptible de devoir se déplacer à l'intérieur de la période visée par le couvre-feu pour des motifs professionnels;
- Chaque gestionnaire aura la responsabilité de distribuer la lettre au personnel de son secteur susceptible de devoir se déplacer pendant cette période;
- La lettre étant générique, celle-ci devra comporter la signature du gestionnaire ainsi que ses coordonnées téléphoniques.

Enfin, le **port de la carte d'identité étant obligatoire**, nous vous recommandons de toujours l'avoir en votre possession lors de vos déplacements pour motifs professionnels. Vous pourrez alors la présenter ainsi que la lettre ci-dessus mentionnée aux autorités compétentes qui vous en feront la demande.

Merci pour votre attention.